L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Paraissant les VENDREDI et DIMANCHE de chaque semaine.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI, 8 JANVIER 1890.

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

LE STEAMER NEW CAMELLIA

A partir du 27 octobre 1889, quittera MILNEBURG, à l'embouchure du chemin de fer Mandeville pendant la gare des Champs-Elysées:

MARDI, à l'arrivée du train de 3 P.M.
JEUDI, à l'arrivée du train de 3 P.M.
SAMEDI, à l'arrivée du train de 4 P. M.

Ne change ni quitte ni Madisonville.

LUNDI, à 5 A. M.
MERCREDI, à 6 A. M.
VENDREDI, à 6 A. M.

EXCURSIONS:

Tous les DIMANCHES, à l'arrivée du train de 9 A. M.

Fret franc sur les quais à la gare de départ de chemin de fer Louisville & Nashville, au pied de la rue Elysées.

W. G. COYLE & CIE, Agents.
14 avril—1 an No. 67 rue Carondelet.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite sur le continent (cabines pourvues de commodités absolument modernes), partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, aux dates ci-après:

LA NORMANDIE, Collier, samedi, 11 janvier
LA BOURGOGNE, Frangeul, samedi, 25 janvier
LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 25 janvier

Prix des passages pour le Havre.
Vin compris dans toutes les classes.

Première cabine..... $100 et $120
et ces derniers comprennent tous les extras.
Deuxième cabine..... $60
Entrepont, $30, avec emménagement supérieur comprenant vin, literie et nourriture.
Billets, aller et retour, à prix réduits.
Pour fret et passage, s'adresser à
J. E. DODART,
Agent principal à la Nile-Orléans,
61 Carondelet.

LEWIS CROMWELL,
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.
Partant Mercredi, 8 janvier, à 6 A. M.
Jolie ligne ne comptant que steamers suivants:
ANICKE JOCHEN, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS.
Le steamer
KNICKERBOCKER,
Capt. Kemble,
va, ou ne fera que cela, un pied de notre Toulouse
ANTARAUS PAR CETTE LIGNE [illegible]
Passage—Cabine..... $40
Entrepont..... $20
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret et passage s'adresser à
ALFRED MOULIOU & CO.,
Rue Carondelet No 42.
4mai—1 an

CHEMINS DE FER.

Queen and Crescent Route,

qui la plus courte de 96 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Temps, 27 heures.

La route la plus rapide, la ligne la plus courte, via Chattanooga, pour aller aux Carolines et en Virginie, Richmond, Washington, New York.

La ligne courte, via Cincinnati, pour aller à Chicago, Cleveland, Buffalo, les Chutes du Niagara et le Canada, New York et Boston.

Pour adressements et Wales, et tous les points dans le Nord et dans l'Est

Comparez notre itinéraire avec celui des autres lignes.

	No 2, Limited.	No 6, Fast Mail
Part de la N.-Orléans	9:45 a.m.	3:50 p.m.
Arrive à Meridian	3:40 p.m.	10:00 p.m.
Arrive à Akron	6:12 p.m.	7:45 a.m.
Arrive à Birmingham	9:00 p.m.	11:20 a.m.
Arrive à Attalla	11:08 p.m.	1:00 p.m.
Arrive à Chattanooga	2:00 a.m.	3:00 p.m.
Arrive à Bergin	10:35 a.m.	2:45 a.m.
Arrive à Lexington	1:45 p.m.	5:45 a.m.
Arrive à Cincinnati	3:30 p.m.	6:40 a.m.

Bureaux des tickets à la N.-O., 24 rue Carondelet.

J. M. KNIGHT, Ticket Agent.
D. G. EDWARDS, E. H. GARRATT,
Gen'l Pass. Agent. Div. Pass. Agent,
Cincinnati, O. Chattanooga, Tenn.
J. J. O'DONNELL, Pass. Agt.
24 mars

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans au Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. Fr. Co.

Départ de la N.-Orléans à 7:15 am
Arrivée à Houston 7:30 pm
daily
Départ de Houston 8:10 pm
daily
Arrivée à la N.-Orléans 7:20 pm
Houston daily. 7:20 pm
Houston daily. Echelon

Les dortoirs entre New-Orléans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman Palace Cars pour les Montagnes Rocheuses, le Missouri et les Etats Atlantiques sont New Orleans Express.

Tous les trains à Houston font tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans un chars-dortoirs à retirer tous les jours au bureau ces Messieurs et Wallace, 24 rue Carondelet.

E. G. RUTHERFORD, Gen'l Manager.
T. S. SUTHERLIN, Traffic Manager.
W. G. WATSON, Gen. Pass. Agt.
17 mai—1an

L'INDEPENDANCE BELGE,

Edition d'Outre-Mer,

Paraissant toutes les semaines, et comprenant 10 PAGES DE TEXTE grand format.

La seule publication en langue Française qui donne régulièrement et à toute la page l'Opéra Mensuel de la Nouvelle-Orléans, le mouvement politique, artistique, littéraire, scientifique, industriel et commercial du monde entier.

Tableaux graphiques des transactions commerciales sur toutes les places connues, et cours officiels de la Bourse de Paris, Bruxelles, Anvers, Amsterdam, Londres, Berlin, etc. Résumés des faits divers, variétés, etc. Résumés des faits l'année entière des principaux discours prononcés par les orateurs.

A chaque numéro est joint un supplément littéraire de deux colonnes, qui forme à la fin de l'année, un volume intéressant, choisi parmi les plus en vogue.

PRIX D'ABONNEMENT:

Un Mois.	Trois Mois.
80 FRANCS.	10 FRANCS.

EDITION QUOTIDIENNE.

La meilleure nouvelle, la plus répandue et la mieux informé des grands journaux européens en langue française.

PRIX D'ABONNEMENT:

Trois Mois.	Un Mois.	Deux Mois
FR. 15.	FR. 30.	FR. 60

CONDITIONS

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat sur la poste ou autre à vue sur Bruxelles, Paris, ou Londres. Le 1er et le 16 de chaque mois.

Envoi gratuit de spécimen aux personnes qui en adresseront la demande à l'Administration:

17, rue des Sables, Bruxelles.

On demande de bons agents.
3 sept—1f pr. n le dix.

GEORGE DEJAN,
Droguiste et Pharmacien,
Coin Rues et Dryades.

Vendeur de drogues, de médicaments, de produits chimiques purs, de parfumerie, de [illegible] etc. etc. Les prescriptions des médecins seront remplies avec exactitude. Toute personne ne se trouvant pas bien [illegible]

ASSURANCES.

Dix-neuvième Bilan Annuel
—DE—
L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CONFORMEMENT à son charte l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1888:

Primes reçues:
Sur risques de feu..... $635,340 25
Sur risques de marine..... 2,245 84
Sur risques de rivières..... 3,004 73
$640,590 82

A déduire:
Primes payées pour réassurance..... 60,000 00
Reste..... $580,590 82

A déduire, pertes payées:
Sur risques de feu..... $295,965 25
Sur risques de marine..... 1,126 97
Sur risques de rivières..... 747 81
Total des pertes payées..... $297,839 03
Frais de perte et de réadjustements..... 4,471 46
Commissions..... 82,296 06
Réassurances..... 12,299 01
Taxes et Licences..... 4,136 88
Dépenses de bureau et d'agences, salaires, appointements, gages, publications, etc.
Dépenses..... $7,947 96
Surplus..... $113,531 36

Primes non acquises de 1888..... $ 90,716 00
Pertes à ajouter à celles non ajustées..... 22,000 00
Risques net..... $ 68,716 00
$295,919 96

ACTIF.

Argent en caisse..... $ 65,976 60
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi..... 15,000 00
Argent entre les mains d'agents d'autres Etats..... 11,782 56
$10,000 Bons des Etats-Unis à 6 0/0 15,700 00
$121,000 Bons Consolidés de 5 0/0 de l'Etat de la Nile-Orléans..... 126,520 00
$40,000 Bons à Primes de la Nile-Orléans..... 39,440 00
Billets, aller et retours, à prix réduits..... 13,261 65
Primes en voie de recouvrement..... 57,084 84
Billets à recevoir et billets à recevoir pour primes..... 4,426 91
Actions et autres valeurs..... 13,144 80
Meubles et installations de bureau..... 2,500 00
Total..... $370,197 66

PASSIF.

Capital-actions..... $150,000 00
Réserve pour primes non échues..... 5,275 94
Réserve pour primes non acquises pour 1888..... 21,907 61
Intérêt et dividendes, fonds de réserve et surplus..... 119,780 64
$294,973 99

PASSIF.

Capital-actions..... $150,000 00
Réserve pour primes non échues..... 5,275 94
Réserve pour primes non acquises pour 1888..... 21,907 61
Intérêt et dividendes, fonds de réserve et surplus..... 119,780 64
$294,973 99

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

GEO. LAFAUX, Jr., Secrétaire. PIERRE LAFAUX, Président.

Assermenté et signé devant moi, ce 13 janvier 1890.

GEORGE G. ANDRY, Notaire.

A une assemblée du Conseil de direction qui a eu lieu ce jour, il a été unanimement résolu d'offrir aux actionnaires payable à compter du 15 courant, à raison de payer sur les actions en vertu du premier paragraphe de l'article 12 de la charte de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

GEO. LAFAUX, Jr., Secrétaire.

Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1890.

THE FIREMEN'S INSURANCE COMPANY
OF NEW-ORLEANS.
(Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nile-Orléans.)

Bureau: No 32 rue du Camp

QUATORZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL

CETTE Compagnie, conformément à l'Article 10 de son Charte, publie l'état suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1888:

Primes reçues pour risques émis:
Sur risques de feu..... $ 97,580 46
Sur risques de marine.....
Agence: primes non acquises de 1887..... $20,486 44
Escompte et profits et pertes..... 713 51— 21,199 95
$118,811 41

A déduire:
Pertes par les incendies..... $20,732 04
Réassurances..... 6,449 52
Primes ambulances..... 6,598 06
Commission et courtage..... 4,417 66
Dépenses, taxes sur licences, bureau, agences, etc..... 33,173 62
$71,370 95

Réservé pour pertes non réglées..... $47,454 43
Intérêts payés le 1er juillet 1888..... 7,413 77
Intérêts et dividendes déclarés ce jour..... 14,267 11
Réservé pour primes non acquises pour 1888..... 21,907 61
$47,454 43

ACTIF.

Billets d'actionnaires pour capital..... $3,267 56
Prêts sur dépôts de titres (collatéraux)..... 151,795 96
Billets à recevoir..... 2,156 12
Billets à recevoir..... 15,000 00
Propriétés foncières..... 27,443 21
Argent en banque et billets..... 11,922 45
Primes en cours de collection..... 4,575 83
Meubles de bureau et accessoires..... 4,575 83
$294,973 99

PASSIF.

Capital-actions..... $150,000 00
Réservé pour pertes non échues..... 5,275 94
Réservé pour primes non acquises pour 1888..... 21,907 61
Intérêt et dividendes, fonds de réserve et surplus..... 119,790 64
$294,973 99

L'soussigné ci-dessus est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nile-Orléans.

J. M. MARKS, Président.

E. H. HENNESS, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, ce 31e jour de janvier 1889.

W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 23 janvier, 1889.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer à chacun des actionnaires de cette Compagnie, un dividende de CINQ POUR CENT.

J. M. MARKS, Président.
E. H. HENNESS, Secrétaire.

Conseil de Direction

E. H. HENNESSEY, JNO. FITZPATRICK
F. J. HOWARD, CHARLES BLAMEY,
C. TAYLOR GAUDIN, A. E. HOWARD
F. DOMEC, A. H. BRAGGS,
JACOB SCHOEN, H. LEHMAN,
I. M. MARKS, I. M. GOTTHEIMER,
JNO. SYMMETT, W. MARKS,
OTTO THOMAN, F. BRAN,
A. A. MAGINNIS, GUS. SETTWARD

THE NEW-ORLEANS BEE

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the France-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our readers who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $2; six months, $1.50; three months, 75 cents.

ASSURANCES.

MECHANICS AND TRADERS' Insurance Company,

No. 18 rue Carondelet.

Bilan Neuvième dont de cette Compagnie

Conformément à l'article 12 de sa charte la Compagnie publie l'état de situation suivant de ses affaires pendant l'année finissant le 31 décembre 1888:

Primes reçues:
Primes d'assurance..... $611,466 49
Primes de rivières..... 24,736 22
Primes sur risques de marine..... 6,975 51
Primes non réclamées..... 1,000 00
31 décembre, 1887..... 73,727 07 $626,956 74

A déduire—
Primes non acquises, 31 décembre, 1888..... $295,961 25
Primes de rivières..... 7,191 64
Réassurances..... 30,615 23
Commissions..... 24,036 63
357,804 75 269,151 99

Primes nettes acquises..... $175,825 41
A ajouter intérêts..... 12,551 0[illegible]

Total des recettes..... $613,976 39

Pertes payées 166,760 21
Moins pertes par le feu, 1887..... 970,892 00
Pertes de rivières..... 2,142[illegible]
Pertes maritimes..... 3,508 00
Pertes non ajustées et non échues..... 32,851 46
Dépenses de bureau, salaires, appointements, gages et honoraires..... 24,[illegible]
Bons de bureau, Bons d'Assurance, Bons d'Undervriters, taxes et licences..... 41,977 97
Profits nets..... $ 269,966 53
A ajouter gains de profits et pertes..... 1,866 23
$ 271,832 76

ACTIF.

Bons de la ville de la Nile-Orléans..... $179,150 00
Consolidés de l'Etat de la Louisiane..... 140,500 00
Actions de banques et autres..... 120,000 00
Billets à recevoir..... 31,[illegible]
Argent déposé..... 27,947 77
Propriétés foncières..... 30,000 00
Primes en voie de collection..... 31,561 36
$562,013 51

PASSIF.

A la valeur du marché:
Argent en banques..... $66,122 50
Argent en bureau..... 14 25
$50,000 coupons bons des Etats-Unis..... 51,625 00
$119,600 bons consolidés de la Nile-Orléans, caution Crescent City Jockey Club..... 123,000 00
$66,000 bons à primes de la ville de la Nile-Orléans..... 121,980 00
$30,000 bons de la Louisiane à gour cent..... 26,550 00
Prêts sur demande, garantis par dépôts de titres (collatéraux)..... 24,000 00
Une action du N. O. Produce Exchange..... 75 00
Une action de H. G. Roger Exchange..... 175 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co..... 50 00
50 actions de la N.O. Warehouse Co Déposé à l'Association du N. O. Prêts d'intérêt..... 150 00
Primes en voie de perception..... 50,739 14
Meubles, accessoires, chevaux, etc..... 2,000 00
$486,000 00

PASSIF.

Capital-actions..... $300,000 00
Fonds de réserve..... 9,714 26
Dividendes non réclamés..... 1,[illegible]
Réservé pour risques non expirés..... 109,438 94
Réservé pour pertes ajustées et non payées..... 27,000 00
Divers comptes non payés de décembre 1888..... 1,000 27
Balance (non compris la divisions de juillet 1888)..... 32,139 23
$486,000 00

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte tiré des livres de la Compagnie.

HERBERT MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, ce 15 janvier 1889.

CHAS. G. ANDRY, Notaire.

Le Conseil de Direction, à sa réunion mensuelle tenue le 21 du courant, a résolu de payer sur demande en vertu du premier paragraphe de l'article 12 de la charte, le 1er juillet 1889 (CINQ POUR CENT) sur le capital social payable à compter de ce jour.

GEO. LAFAUX, Jr.,
Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1889. Secrétaire.

THE FIREMEN'S INSURANCE COMPANY
OF NEW-ORLEANS.
(Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nile-Orléans.)

Bureau: No 32 rue du Camp

QUATORZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL

CETTE Compagnie, conformément à l'Article 10 de son Charte, publie l'état suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1888:

Primes reçues pour risques émis:
Sur risques de feu..... $ 97,580 46
Sur risques de marine.....
Agence: primes non acquises de 1887..... $20,486 44
Escompte et profits et pertes..... 713 51— 21,199 95
$118,811 41

A déduire:
Pertes par les incendies..... $20,732 04
Réassurances..... 6,449 52
Primes ambulances..... 6,598 06
Commission et courtage..... 4,417 66
Dépenses, taxes sur licences, bureau, agences, etc..... 33,173 62
$71,370 95

Réservé pour pertes non réglées..... $47,454 43
Intérêts payés le 1er juillet 1888..... 7,413 77
Intérêts et dividendes déclarés ce jour..... 14,267 11
Réservé pour primes non acquises pour 1888..... 21,907 61
$47,454 43

ACTIF.

Billets d'actionnaires pour capital..... $3,267 56
Prêts sur dépôts de titres (collatéraux)..... 151,795 96
Billets à recevoir..... 2,156 12
Billets à recevoir..... 15,000 00
Propriétés foncières..... 27,443 21
Argent en banque et billets..... 11,922 45
Primes en cours de collection..... 4,575 83
Meubles de bureau et accessoires..... 4,575 83
$294,973 99

PASSIF.

Capital-actions..... $150,000 00
Réservé pour pertes non échues..... 5,275 94
Réservé pour primes non acquises pour 1888..... 21,907 61
Intérêt et dividendes, fonds de réserve et surplus..... 119,790 64
$294,973 99

L'soussigné ci-dessus est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nile-Orléans.

J. M. MARKS, Président.

E. H. HENNESS, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, ce 31e jour de janvier 1889.

W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 23 janvier, 1889.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt de CINQ POUR CENT, ainsi qu'un dividende extra de CINQ POUR CENT.

J. M. MARKS, Président.
E. H. HENNESS, Secrétaire.

Conseil de Direction

E. H. HENNESSEY, JNO. FITZPATRICK
F. J. HOWARD, CHARLES BLAMEY,
C. TAYLOR GAUDIN, A. E. HOWARD
F. DOMEC, A. H. BRAGGS,
JACOB SCHOEN, H. LEHMAN,
I. M. MARKS, I. M. GOTTHEIMER,
JNO. SYMMETT, W. MARKS,
OTTO THOMAN, F. BRAN,
A. A. MAGINNIS, GUS. SETTWARD

ASSURANCES.

The Southern Insurance Company of New Orleans.
(Compagnie d'assurances du Sud de la Nile-Orléans.)

Sixième Bilan Annuel

La Compagnie, en conformité à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année finissant le 31 décembre 1888:

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie..... $668,239
Sur les risques de rivière..... 11,561 6[illegible]
Sur les risques de mer..... 1,[illegible]
$417,156 86

ARTICLE I.

Le nom de cette corporation sera "THE SOUTH AMERICAN SLENGERBUND [SINGERS UNION], LIMITED". Le dite corporation aura son siège social en la Nile-Orléans, dans lequel endroit elle continuera son existence pendant le terme de quatre-vingt-dix années, à partir de la date de sa création, ou jusqu'à ce qu'elle soit dissoute et ses affaires liquidées, ainsi qu'il est établi ci-après.

ARTICLE II.

L'objet et le but de cette corporation sont l'exécution d'un grand festival de chanteurs, qui aura lieu en la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le courant du mois de février 1890, et la création d'une subsistance qui le consacrera à la direction dudit festival; le but de la corporation, est également l'engagement des fonds nécessaires, pour la tenue dudit festival; la réception de tous les dons et donations, etc., nécessaires à l'exécution du plan projeté. Il sera exigé un prix d'entrée pour tous les concerts ou concerts qui seront donnés, lesquels prix et les autres détails de la fête seront déterminés par le conseil d'administration.

ARTICLE III.

Le domicile de la dite corporation sera établi en la Nile-Orléans, dans l'état de la Louisiane, toutes les assignations et autres significations légales seront adressées au président de la corporation, ou à son défaut, à celui qui aura été nommé pour le remplir ses fonctions, ou au secrétaire de l'association.

ARTICLE IV.

Le fonds capital de cette association est fixé au montant de cinquante mille dollars ($50,000), divisée en cinq mille (5000) actions de vingt-cinq dollars ($25) chacune, payables en quotités comme suit, savoir: quatre pour cent (4 pour cent) de vingt (20) pour cent, le dernier de quarante (40) pour cent, à paroverir à intervalles de deux mois au plus entre chaque versement après le premier versement consécutif le souscripteur recevra, par le paiement de la dernière quotité, deux [illegible] délivrés entre avec chaque [illegible] dont il administration ou un comité nommé dans ce but. Si une quotité n'est pas payée quand elle est due, le conseil pourra, après avis au souscripteur, annuler son souscription, et le montant payé par l'action en les actions, sera forfait et deviendra la propriété de la corporation.

Il semble il est bien entendu que ce capital ne doit pas être placé dans un but de profit ou de spéculation, mais est destiné à rendre un succès du festival dont il s'agit, en à servir de fonds de garantie pour couvrir le paiement des dits frais, la Compagnie pour Couvrir le paiement des dits frais, la Compagnie pour Couvrir le paiement des dits frais, la Compagnie pour